



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jonathan Biermann
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le 15/03/2023

N/Réf. : UCL20446_705_PU
Gest. : MB
V/Réf. : 16-46638-2022
Corr: Calabrese Gaëlle Cathy Rosy
NOVA : 16/XFD/1852790

UCCLE. Rue des Carmélites, 167
(= zone de protection de la maison de l'architecte Alphonse Boelens)
PERMIS D'URBANISME: mettre en conformité des transformations apportées à un immeuble à appartements (modification des aménagements intérieurs, fermeture de balcons en façade arrière, aménagement d'une terrasse au dernier étage, remplacement des châssis en façade avant par des châssis en PVC)

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 24/02/2023, reçu le 01/03/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 08/03/2023, concernant la demande sous rubrique.



Photo de la façade avant
Images ©Google Earth



Vue aérienne de la façade arrière.



Élévations avant et arrière projetées.
Images tirées du dossier de demande

A l'arrière et à l'intérieur, les interventions réalisées n'ont pas d'impact sur le bien classé.

En façade avant, la CRMS regrette le placement de châssis et porte en PVC et recommande, le recours à des châssis en bois avec une division/composition harmonieuse avec la typologie du bien et/ou basée sur celle des châssis anciens.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; aguffens@urban.brussels ; acoppieters@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gcalabrese@uccle.brussels ; kvanrossum@uccle.brussels

1/1